

STAPS

PROCEDURE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Pour les nouveaux bacheliers : vous pourrez vous inscrire uniquement après vos résultats.

ETAPE 1: Acquitez-vous de la CVEC

INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur le site du Crous <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La CVEC concerne tous les étudiants s'inscrivant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur français public ou privé depuis la rentrée 2018.

Elle doit être acquittée chaque année auprès du Centre régional des œuvres universitaire et scolaire (CROUS).

ETAPE 2: Procédez à votre inscription administrative

<https://inscriptions.univ-spn.fr/premiere-inscription/>

1-Choisir « **je m'inscris** » et « **1^{ère} inscription à l'Université Sorbonne Paris Nord** »

2-Cocher « **Parcoursup** »

3-Taper votre identifiant Parcoursup, votre date de naissance et votre adresse mail.

ETAPE 3 : Déposez vos pièces au format numérique

Pour finaliser votre inscription, vous devez déposer l'ensemble de vos pièces au format numérique :

- Attestation CVEC
- Certificat médical (modèle en pièce jointe)
- Photo d'identité (format jpeg)
- Pièce d'identité
- Journée d'appel (-25ans)
- Relevé de notes du BAC
- Attestation de bourse

ETAPE 4 : Certificat de scolarité

À cette période de l'année universitaire, vous devez vous présenter directement au service inscription de votre campus pour le retrait de la carte étudiante et ou du certificat de scolarité aux horaires d'ouverture.

NOTA :

Cette procédure d'inscription (inscription en ligne et paiement):
doit être faite avant le début des cours

est indispensable pour votre inscription définitive à l'Université Sorbonne Paris Nord.

CVEC et Bourse sont gérés par le CROUS de Créteil et non à l'université.

Si vous rencontrez un problème lors de votre inscription administrative, vous devez envoyer un mail à l'adresse suivante : inscriptions@univ-paris13.fr